

Comité de suivi des médicaments vétérinaires (CSMV)

Réunion du comité numéro 2023-28

Date : 19/09/2023

Procès-verbal de réunion

Le président, après avoir vérifié en début de réunion que les membres n'ont pas de nouveaux liens d'intérêts à déclarer, précise que l'analyse des liens déclarés n'a pas mis en évidence de risque de conflit au regard des points de l'ordre du jour.

Seul le sujet faisant l'objet d'informations validées en séance est rapporté.

Document validé par le président du CSMV et par l'ANMV le 10/11/2023

Président du comité : Y. MILLEMANN

Participants, membres du comité : J. BASTIEN, S. BOULLIER, A. FERRAN, L. GRISOT, C. HUGNET, M. KOHLHAUER, B. MAYTIE, P. BERNY, X. SAUZE

Participants Anses-ANMV : S. BARRETEAU, J. BIETRIX, M. GEORGEAIS, S. LAURENTIE, C. LORTEAU, D. URBAN

Détection de signal en pharmacovigilance

Point présenté pour : information discussion préliminaire position

Rapporteur : J. Biatrix

Pour rappel, l'ANMV publie une page Internet <https://www.anses.fr/fr/portails/1808/content/153716> pour expliquer le processus de détection et de gestion des signaux en pharmacovigilance vétérinaire au niveau européen et national et renvoie vers la liste de signaux détectés par les industriels comme par les états membres sur la plateforme européenne IRIS <https://iris.ema.europa.eu/signalpd/>

Surveillance des médicaments vétérinaires en post-AMM

Point présenté pour : information discussion préliminaire position

Rapporteur : S. Laurentie

L'ANMV vient de publier son rapport annuel sur la surveillance des médicaments vétérinaires en post-AMM en 2022 <https://www.anses.fr/fr/system/files/ANMV-Ra-Pharmacovigilance2022.pdf>

Ce rapport fait part de l'ensemble des résultats liés à l'inspection des établissements pharmaceutiques et des autres structures vétérinaires relevant du périmètre d'inspection de l'Anses-ANMV, à la surveillance du marché et à la surveillance des effets indésirables.